



Intervention de Geneviève Blanc, présidente du Groupe

Décision Modificative 1 - 25 Juin 2014

Cette décision modificative qui nous réunit aujourd'hui, n'est pas très importante en termes de masses financières. C'est une décision d'ajustement qui ne bouleverse pas le budget. Par contre, elle s'inscrit dans un contexte bien particulier où il est question de la disparition des conseils généraux à l'horizon 2020-21 et de leur recentrage dès 2015 sur leurs compétences obligatoires, même si on espère conserver, à la marge, quelques bribes de politique culturelle ou d'aide aux communes, par exemple.

Bien qu'aujourd'hui nous ne soyons pas en possession de l'ensemble des éléments constituant cette réforme, nous avons le devoir de continuer à anticiper les évolutions de notre société et à y adapter nos réponses politiques. Les politiques départementales ont, pour la plupart d'entre elles, encore quelques années devant elles. Notre responsabilité est de ne pas céder au lâcher prise et de ne pas nous démobiliser. Dans le temps qui nous reste, nous avons des collèges à entretenir et à projeter pour les futurs élèves, des routes à refaire et des voies vertes à créer ... ce que nous commençons, d'autres le

finiront, mais la réussite de ce qui a été entrepris ne sera au rendez-vous qu'à la condition que nous ayons su au moment opportun saisir le défi qui est le nôtre de ne pas renoncer avant l'heure.

De même, notre rôle sera déterminant en ce qui concerne le remaillage territorial appelé de ses vœux par notre 1er ministre. C'est dès aujourd'hui que nous devons nous soucier de la représentation de l'action publique dans le Gard pour les prochaines années. Nous devons être moteur dans la co-construction des différents scénarios qui seront à envisager tant sur la répartition des compétences que des entités par lesquelles elles seront portées. Les petites intercommunalités devront disparaître à termes. Mais pensons nous que le département du Gard ne doit se partager qu'en 2 intercommunalités urbaines que sont Nîmes et Alès ? Sans mettre à dos les villes et les campagnes, nous devons assurer des projets de territoires cohérents, pertinents et prospectifs. La question du maintien de la proximité avec les populations a également toute sa place dans cette réflexion. Nous devons veiller encore et toujours à ce qu'il n'y ait pas de disparité de traitement selon les territoires, et que l'action politique agisse avec la même volonté et la même force sur l'ensemble du département.

C'est pourquoi, il nous semble à ce jour indispensable de maintenir nos politiques à leur meilleur niveau. Bien que la collectivité doive faire face à d'importantes contraintes budgétaires, il est un fait qu'elle a en gestion pour plusieurs années encore des politiques primordiales pour notre population comme l'action sociale, qui, au cœur de l'action départementale, ne doit pas faiblir ! A l'heure où nos concitoyens ont plus que jamais besoin de la solidarité départementale, nous devons mettre à profit les années à venir pour restructurer si besoin et donner un nouvel élan aux politiques sociales et notamment aux politiques d'insertion qui pourraient disparaître, si notre collectivité ne sait pas accompagner les transformations qui lui sont imposées.

Depuis plus de 20 ans, les associations qui accompagnent le Conseil général du Gard dans sa politique d'insertion ont montré l'efficacité et la pertinence des actions qu'elles mettent en œuvre au quotidien. Elles ont également fait preuve d'innovation et de réactivité face aux défis à relever.

En ce moment, les structures de l'insertion rencontrent de graves difficultés financières et leur pérennité est menacée, dans un contexte général qui est déjà très difficile.

Ainsi que nous l'avons rappelé le 25 avril dernier, les nouvelles coupes budgétaires prévues par le Conseil général (70 % de baisse de crédits pour certaines) entraîneront, si rien ne bouge, des licenciements de personnel voire la fermeture

définitive de certaines d'entre elles. A terme, c'est l'ensemble des services rendus par ces associations aux plus démunis d'entre nous, qui vont disparaître.

Nous alertons sur le fait que nous ne pouvons pas laisser de côté tout un pan de la population sans risquer de voir s'accroître le vote contestataire, voire extrême et un énième sentiment d'abandon chez nos concitoyens.

Comme nous l'avons dit précédemment, nous n'occultons pas les difficultés budgétaires du Département. En effet, Compétents pour l'insertion depuis la loi de décentralisation de 2003, les conseils généraux ont souffert de ce transfert de compétences qui n'a pas été compensé en recettes de la part de l'Etat pour ce qui concerne les allocations versées aux bénéficiaires du RMI, puis du RSA.

Nous savons aussi que le taux de chômage dans notre département a fortement augmenté (près de 15 % en 2013) entraînant une augmentation constante du nombre d'allocataires du RSA sans emploi (près de 29 000) dont de nombreux jeunes dont la part a quasiment doublé en un an (4,2 % à 8,3 %).

Mais, si nous diminuons l'offre départementale d'actions d'insertion, nous ne faisons qu'accentuer la paupérisation de la population. Notre action ne peut se limiter au versement d'une allocation, nous devons parallèlement tout mettre en œuvre pour diminuer le nombre de bénéficiaires en favorisant leur

insertion sociale et économique.

(Pour rappel, les actions d'insertion (avec IAE) représentent quelques 2000 emplois dans le Gard et permettent à plus de 1000 personnes par an de sortir du RSA.)

En réduisant ses aides au secteur de l'insertion, le Conseil Général réaliserait une économie de 300 000 euros ce qui représente 0,032 % sur un budget de 972 millions d'euros. Nous disons que ces économies ne sont pas à faire dans ce secteur, comme nous l'avons plusieurs fois indiqué.

Lors du vote du budget du Conseil général, notre Groupe avait proposé quelques pistes de réflexion. Cette réflexion est plus que jamais à engager au vu de ce qui se passe aujourd'hui. Nous avons proposé ainsi de :

- diminuer la participation du conseil général aux chambres consulaires pour certaines actions qui ne sont pas prioritaires
- maintenir la convention avec Pôle Emploi mais à titre gratuit
- limiter les dépenses de la collectivité dans certains financements publics, exemple l'aéroport de Nîmes-Garons pour lequel le Conseil général a voté un crédit de fonctionnement de 700 000 € en 2014. (En 2013, la même somme avait été allouée pour le fonctionnement du Syndicat.)
- de s'interroger sur les superpositions de financements en matière de politique « tourisme ».

Aujourd'hui, la diminution des aides à l'insertion serait d'autant plus incompréhensible que la loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) qui vient d'être adoptée en 1ère lecture à l'Assemblée Nationale le 20 mai dernier, soutient les acteurs de l'insertion et que le gouvernement reconnaît l'utilité sociale de ces structures. Pas plus tard qu'hier, le Président François Hollande affirmait en les évoquant « pas une idée ne doit être laissée de côté ». Dans le Gard, ne laissons pas de côté nos actions innovantes dites « spécifiques ».

En ce qui concerne les marchés publics et les relations entre associations et collectivités, la même loi prévoit pour ces structures une clarification sur la situation qui avait conduit certains Conseils généraux à réaliser des appels d'offre mettant ainsi de fait les associations en concurrence, ce qui les a fragilisées.

Aujourd'hui, notre majorité a décidé d'arrêter les marchés passés avec les associations pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. C'est une bonne chose d'arrêter les marchés, mais il ne faut pas pour autant casser l'outil de l'accompagnement social. Il nous faut le repenser, en concertation, comme nous y engage notre charte, avec nos partenaires associatifs.

En résumé et en conclusion, nous souhaitons vivement, qu'à la suite des discussions qui se sont engagées dans le cadre du Comité de suivi mis en place récemment, et auxquelles nous participons activement, un moratoire soit pris sur les baisses de

financements pour 2014 afin de donner aux structures de l'Insertion les moyens de poursuivre leurs actions.

Concernant l'arrêt des marchés pour l'accompagnement social, nous devons également remettre l'ouvrage sur le métier pour y trouver une suite cohérente, pour le terrain et avec notre politique sociale. Là aussi, nous avons des propositions et nous sommes prêts à y contribuer pour trouver, voire créer des solutions ensemble, au sein de notre majorité.

Dans l'attente, Monsieur le Président, nous nous abstiendrons sur le rapport 801 - DM Insertion.